



BAREME HONORAIRES (CHARGE VENDEUR)

DU 01 JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020

Vente Appartements

De 0 à 50 000 €	5 000 €	
51 000 € à 99 000 €	10 % TTC	(MINIMUM 7 000 €)
100 000 € à 200 000 €	8 % TTC	
200 001 € à 300 000 €	7 % TTC	
Au-delà de 300 001 €	5 % TTC	

Vente Maisons

De 0 à 100 000 €	10 000 €
100 001 € à 200 000 €	8 % TTC
200 001 € à 300 000 €	7 % TTC
300 001 € à 400 000 €	6 % TTC
Au-delà de 400 001 €	5 % TTC

Vente Terrains

De 0 à 100 000 €	10 000 €
100 001 € à 250 000 €	15 000 €
Au-delà de 250 000 €	6 % TTC

HONORAIRES LOCATION

Rédaction Bail + Constitution dossier + Visites :	8 € le m ²	Charge locataire
Entremise location :	8 € le m ²	Charge bailleur
ETAT DES LIEUX D'ENTREE :	3 € le m ²	Charge locataire
	3 € le m ²	Charge bailleur

HONORAIRES GESTION

Appartement T1 :	9 % TTC
Appartement T2 :	8 % TTC
Appartement T3 et Villas :	7 % TTC
Assurance Loyer Impayé :	3 % TTC
Honoraires Travaux :	20 € TTC / travaux exécutés

